



## SURVEILLANCE EPIDEMIOLOGIQUE DES NOYADES DURANT L'ETE 2023

PERIODE DU 01/06 au 28/06/2023

Point au 07 juillet 2023

Santé publique France, en collaboration avec le Système National d'Observation de la Sécurité des Activités Nautiques (Snosan), a mis en place entre le 1<sup>er</sup> juin et le 30 septembre 2023 une surveillance épidémiologique des noyades en France (hexagone et outremer). L'ensemble des noyades accidentelles et d'origine indéterminée, prises en charge par une structure d'urgence ou suivies d'un décès sur le lieu de noyade, a été pris en compte.

Ce point épidémiologique décrit les caractéristiques des victimes et certains éléments de circonstances de survenue de ces noyades enregistrées **entre le 1<sup>er</sup> et le 28 juin 2023**. Ces données sont préliminaires et devront être consolidées dans les semaines à venir. Ces résultats mis à jour tout au long de l'été permettront de guider les actions de prévention et de réglementation.

### POINTS CLÉS

- Entre le 1<sup>er</sup> et le 28 juin 2023, 233 noyades ont été enregistrées en France dont 84 décès (36 %).
- Sur ces quatre semaines, le nombre total de noyades est en baisse de 25 % entre 2021 et 2023<sup>1,2</sup>. Lors de la première quinzaine de juin 2021, le contexte de levée des mesures de restriction déployées pour la gestion de l'épidémie de COVID-19 associé à des conditions climatiques favorables à la baignade a pu expliquer une partie du nombre important de noyades lors de cette période.
- Le nombre de noyades suivies de décès est stable entre 2021 et 2023. Cependant, la proportion de décès (nombre de décès rapporté à l'ensemble des noyades) est en hausse entre 2021 et 2023 : de 26 % à 36 %. Si les noyades sont ainsi moins nombreuses entre ces deux périodes, elles sont plus fréquemment mortelles. Cette proportion de noyades suivies de décès concerne surtout les adultes : 62 % vs 5 % chez les moins de 6 ans. Ces adultes sont également les plus concernés par l'augmentation observée entre 2021 et 2023.
- Le nombre de noyades et de décès reste élevé durant les quatre premières semaines de juin 2023. Les noyades concernent tous les âges et tous les lieux. Ces résultats soulignent la nécessité de poursuivre la prévention sur le risque de noyades à tous les âges.

<sup>1</sup> Des tests du Chi<sup>2</sup> ont été réalisés pour toutes les comparaisons entre les données 2021, 2022 et 2023, les résultats présentés sont significatifs au seuil de 5 %.

<sup>2</sup> Les données de 2021 de ce dispositif de surveillance ne sont pas comparables à celles de l'enquête NOYADES 2021 menée par Santé publique France du fait d'une méthodologie de collecte des données différente.

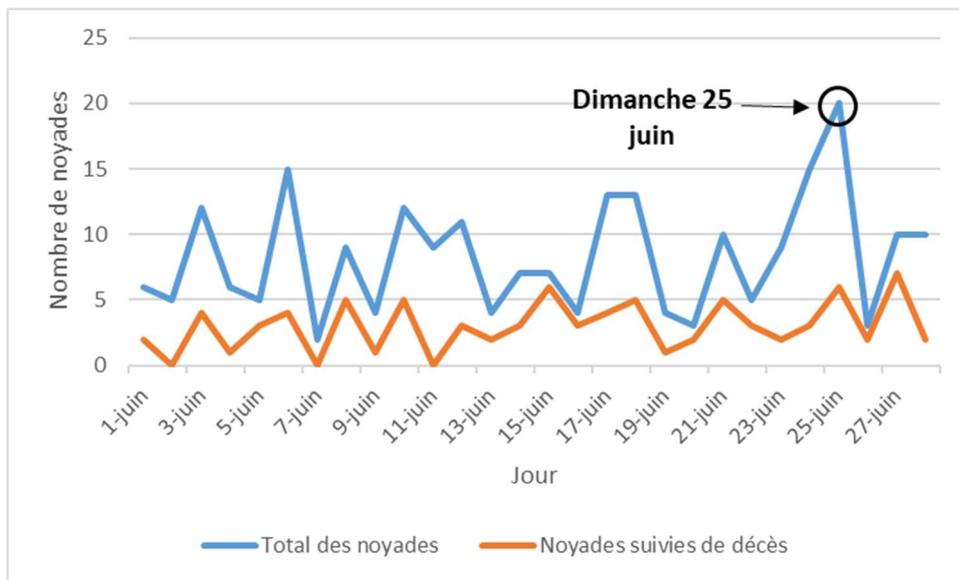
## Résultats généraux

Entre le 1<sup>er</sup> et le 28 juin 2023, 233 noyades ont été enregistrées en France (hexagone et outremer). Elles ont été suivies de 84 décès (36 %).

Sur la période, le nombre total de noyades en 2023 est en baisse de 25 % par rapport à 2021. Celui des noyades suivies de décès est stable. Par conséquent, la proportion de noyades suivies de décès en 2023 est supérieure par rapport à 2021 : 36 % vs 26 %.

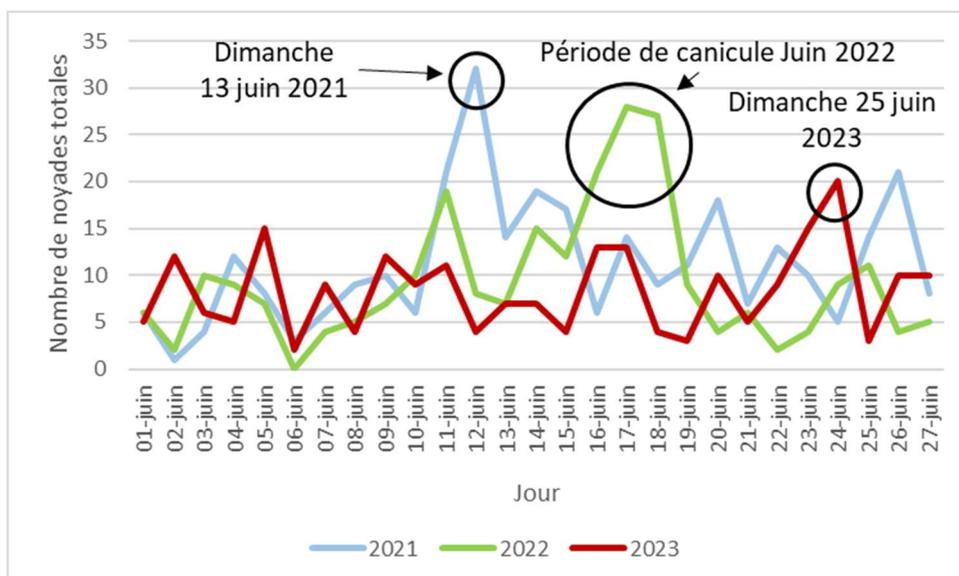
## Description des noyades

**Figure 1. Nombre total de noyades et de noyades suivies de décès par jour, France, 1<sup>er</sup> au 28 juin 2023 (N=233), Santé publique France et Snosan**



Du 1<sup>er</sup> au 28 juin 2023, le nombre total de noyades a varié selon les jours de la semaine. Le pic constaté le 25 juin correspond à un dimanche où les conditions climatiques ont été globalement favorables à la baignade sur l'ensemble du pays. Le nombre de noyades suivies de décès par jour a peu évolué sur la période.

**Figure 2. Nombre total de noyades par jour, France, 1<sup>er</sup> au 28 juin pour les années 2021, 2022 et 2023 (N=796), Santé publique France et Snosan**



Sur ces trois années, le nombre quotidien total de noyades a varié selon les jours de la semaine et les périodes de chaleur. Ce nombre a été plus important les week-ends et pendant les périodes de chaleur comme lors du deuxième week-end de juin 2021, la canicule survenue du 15 au 19 juin 2022 et le dernier week-end de juin 2023.

**Tableau 1. Nombre total de noyades et de noyades suivies de décès par âge\*, France, 1<sup>er</sup> au 28 juin pour les années 2021, 2022 et 2023 (N=796), Santé publique France et Snosan**

	2021			2022			2023		
	Nombre total de noyades	Nombre de noyades suivies de décès	Proportion de noyades suivies de décès	Nombre total de noyades	Nombre de noyades suivies de décès	Proportion de noyades suivies de décès	Nombre total de noyades	Nombre de noyades suivies de décès	Proportion de noyades suivies de décès
	N (%)	N (%)	%	N (%)	N (%)	%	N (%)	N (%)	%
0-5 ans	111 (36)	5 (6)	5	86 (34)	2 (2)	2	83 (36)	4 (5)	5
6-12 ans	27 (9)	3 (4)	11	25 (10)	3 (4)	12	19 (8)	2 (2)	11
13-17 ans	25 (8)	5 (6)	20	17 (7)	2 (2)	12	9 (4)	2 (2)	22
18 ans et plus	147 (47)	69 (84)	47	125 (49)	78 (92)	62	122 (52)	76 (90)	62
<b>Total</b>	<b>310 (100)</b>	<b>82 (100)</b>	<b>26</b>	<b>253 (100)</b>	<b>85 (100)</b>	<b>34</b>	<b>233 (100)</b>	<b>84 (100)</b>	<b>36</b>

\* Le détail par âge n'est pas disponible pour les décès des personnes majeures.

Le nombre de noyades varie selon l'âge et le statut de la noyade : en 2023, 36 % du total des noyades et 5 % des noyades suivies de décès ont concerné les moins de 6 ans. A l'inverse, 52 % du total des noyades et 90 % des noyades suivies de décès ont concerné les adultes. La proportion de noyades suivies de décès augmente avec l'âge : en 2023, cette proportion était de 5 % chez les moins de 6 ans et de 62 % chez les adultes. Entre 2021 et 2023, la proportion de noyades suivies de décès chez les adultes a augmenté : de 47 % à 62 %.

**Tableau 2. Nombre total de noyades et de noyades suivies de décès par région, France, 1<sup>er</sup> au 28 juin pour les années 2021, 2022 et 2023 (N=796), Santé publique France et Snosan**

Région	2021			2022			2023		
	Nombre total de noyades	Nombre de noyades suivies de décès	Proportion de noyades suivies de décès	Nombre total de noyades	Nombre de noyades suivies de décès	Proportion de noyades suivies de décès	Nombre total de noyades	Nombre de noyades suivies de décès	Proportion de noyades suivies de décès
	N	N	%	N	N	%	N	N	%
Auvergne-Rhône-Alpes	23	4	17	33	6	18	30	6	20
Bourgogne-Franche-Comté	8	3	38	14	4	29	14	6	43
Bretagne	21	9	43	15	7	47	21	13	62
Centre-Val-de-Loire	7	3	43	8	2	25	7	1	14
Corse	9	1	11	1	1	100	1	1	100
Grand-Est	15	6	40	13	6	46	14	6	43
Hauts-de-France	13	5	38	9	2	22	16	8	50
Île-de-France	14	8	57	22	10	45	21	10	48
Normandie	9	3	33	15	4	27	12	3	25
Nouvelle-Aquitaine	29	9	31	38	11	29	29	9	31
Occitanie	60	12	20	34	11	32	27	6	22

Pays-de-la-Loire	14	5	36	10	5	50	17	5	29
Provence-Alpes-Côte d'Azur	75	11	15	31	13	42	17	6	35
Ensemble de l'outre-mer	13	3	23	10	3	30	7	4	57
<b>Total</b>	<b>310</b>	<b>82</b>	<b>26</b>	<b>253</b>	<b>85</b>	<b>34</b>	<b>233</b>	<b>84</b>	<b>36</b>

Sur cette période, les effectifs par région sont trop faibles pour pouvoir faire des comparaisons.

Le nombre total de noyades et de noyades suivies de décès est globalement plus élevé dans les régions du sud et côtières. Ainsi en 2023, les deux régions avec le plus de noyades sont l'Auvergne-Rhône-Alpes (30 noyades) et la Nouvelle-Aquitaine (29 noyades).

**Tableau 3. Nombre de noyades suivies de décès par lieu de noyade\*, France, 1<sup>er</sup> au 28 juin pour les années 2021, 2022 et 2023 (N=251), Snosan**

	2021			2022			2023		
	0-17 ans	18 ans et plus	Tous âges	0-17 ans	18 ans et plus	Tous âges	0-17 ans	18 ans et plus	Tous âges
	N (%)	N (%)	N (%)	N (%)	N (%)	N (%)	N (%)	N (%)	N (%)
Piscines privées	3 (23)	6 (9)	9 (11)	1 (14)	8 (10)	9 (11)	5 (63)	7 (9)	12 (14)
Autres piscines**	0 (0)	0 (0)	0 (0)	0 (0)	0 (0)	0 (0)	0 (0)	0 (0)	0 (0)
Cours d'eau	6 (46)	18 (26)	24 (29)	3 (43)	21 (27)	24 (28)	2 (25)	27 (36)	29 (35)
Plan d'eau	3 (23)	15 (22)	18 (22)	1 (14)	12 (15)	13 (15)	1 (13)	9 (12)	10 (12)
Mer	0 (0)	29 (42)	29 (35)	0 (0)	34 (44)	34 (40)	0 (0)	31 (41)	31 (37)
Autres lieux***	1 (8)	1 (1)	2 (2)	2 (29)	3 (4)	5 (6)	0 (0)	2 (3)	2 (2)
<b>Total</b>	<b>13 (100)</b>	<b>69 (100)</b>	<b>82 (100)</b>	<b>7 (100)</b>	<b>78 (100)</b>	<b>85 (100)</b>	<b>8 (100)</b>	<b>76 (100)</b>	<b>84 (100)</b>

\* Le détail par âge n'est pas disponible pour les décès des personnes majeures

\*\* Piscines publiques ou privées payantes, privées à usage collectif

\*\*\* Bassin, carrière, puit, etc.

Le nombre de noyades suivies de décès varie selon le lieu de noyade et l'âge. Quelle que soit l'année, les décès par noyade en cours d'eau/plan d'eau ont concerné tous les âges. Pour les autres lieux, les décès par noyade ont davantage lieu en piscine privée pour les mineurs et en mer pour les adultes.

## Données

Les données concernant les noyades non suivies de décès proviennent du réseau de surveillance OSCOUR® (Organisation de la surveillance coordonnée des urgences) coordonné par Santé publique France. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023, un peu plus de 710 structures d'urgence participent au réseau Oscour® (21 millions de passages annuels, soit près de 59 000 passages par jour en moyenne) couvrant ainsi 95 % des passages aux urgences en France. On compte au moins un service d'urgence contribuant au réseau Oscour® dans tous les départements.

Les données concernant les noyades suivies de décès sont collectées par le Système National d'Observation de la Sécurité des Activités Nautiques à partir des remontées des Centres régionaux opérationnels de surveillance et de sauvetage (Cross), des bulletins de la Cellule ministérielle de veille opérationnelle et d'alerte (CMVOA), et d'une veille presse.

### A noter

Dans ce dispositif, sont comptabilisées les noyades prises en charge par une structure d'urgence (à l'exclusion des noyades intentionnelles lorsque l'information est connue) et les noyades suivies de décès uniquement sur le lieu de noyade (du fait de l'absence d'information sur le devenir de la prise en charge après l'admission aux urgences).

Ces données ne sont pas comparables à celles des enquêtes NOYADES triennales que menaient Santé publique France<sup>3</sup>. Ces deux dispositifs diffèrent en termes méthodologiques et de sources de données utilisées.

## Conseils de prévention

**A tous les âges, la baignade comporte des risques, des gestes simples peuvent être adoptés pour se baigner en toute sécurité.**

### Pour les enfants :

Avant et pendant la baignade,

- Surveiller de manière active et permanente les jeunes enfants
  - Ne jamais quitter des yeux les jeunes enfants quand ils jouent au bord de l'eau
  - Se baigner avec les jeunes enfants lorsqu'ils sont dans l'eau
  - Désigner un seul adulte par enfant pour la surveillance pendant la baignade

Tout au long de l'année,

- Apprendre aux enfants à nager le plus tôt possible et familiariser les enfants au milieu aquatique dès le plus jeune âge
  - Bébé nageur (jusqu'à 3 ans)
  - Aisance aquatique (de 4 à 6 ans)
  - Apprentissage de la nage (à partir de 6 ans)

### Pour les adultes :

Avant et pendant la baignade,

- Respecter les consignes de sécurité et les interdictions de baignade
- Privilégier les zones de baignades surveillées, sécurisées par des sauveteurs professionnels
- Se renseigner sur les conditions météorologiques
- Reporter sa baignade en cas de trouble physique (fatigue, problèmes de santé, frissons...)
- Éviter toute consommation d'alcool avant de se baigner
- Prévenir un proche avant de se baigner
- Rentrer dans l'eau progressivement en mouillant sa tête, sa nuque et son ventre pour éviter les chocs thermiques particulièrement lorsque la différence de température entre l'eau et l'air est importante

Tout au long de l'année,

- Il n'est jamais trop tard pour commencer à apprendre à nager

---

<sup>3</sup> Pour plus de détails, voir le rapport de l'enquête NOYADES 2021

<https://www.santepubliquefrance.fr/maladies-et-traumatismes/traumatismes/noyade/articles/enquete-noyades-2021>

## Remerciements

Nous remercions l'ensemble des services contribuant à cette surveillance ;

La transmission des données est assurée par les services de secours organisés intervenant auprès des noyés notamment :

- Les structures d'urgence des établissements de santé adhérant au réseau OSCOUR®
- Les Services Départementaux d'Incendie et de Secours (SDIS), la Brigade des Sapeurs-Pompiers de Paris (BSPP), le Bataillon des Marins Pompiers de Marseille (BMPM), le Service Départemental Métropolitain d'Incendie et de Secours (SDMIS), les Services Territoriaux d'Incendie et de Secours (STIS), les Services d'Incendie et de Secours (SIS) ;
- La Société Nationale de Sauvetage en Mer (SNSM) et les Centres Régionaux Opérationnels de Surveillance et de Sauvetage (CROSS) ;

## Pour en savoir plus

Page sur les noyades sur le site de Santé publique France

<https://www.santepubliquefrance.fr/maladies-et-traumatismes/traumatismes/noyade/>

Site du Snosan

<https://www.snosan.fr/>

### Auteurs / Rédaction

Aymeric Ung, Nathalie Beltzer, Santé publique France, et Christophe Lino, Fabrice Levet, Système National d'Observation de la Sécurité des Activités Nautiques (Snosan)

### Contact presse

- Santé publique France : [presse@santepubliquefrance.fr](mailto:presse@santepubliquefrance.fr)
- Snosan : [celia.delfault@envsn.sports.gouv.fr](mailto:celia.delfault@envsn.sports.gouv.fr)

### Diffusion

Santé publique France  
12 rue du Val d'Osne  
94415 Saint-Maurice Cedex  
[www.santepubliquefrance.fr](http://www.santepubliquefrance.fr)

**Date de publication : 07 juillet 2023**